

S'il est un aspect plutôt positif dans ce document, c'est la mention qui y est faite, à juste titre, du caractère remarquable et singulier de la ville. On y parle de richesse environnementale et paysagère, et d'enveloppe urbaine bien constituée.

Cependant un certain nombre d'éléments nous inquiètent.....

Pourquoi avoir qualifié le SMVM, qui assure une situation de pérennité et de développement des territoires, de « texte réglementaire contraignant » ? Pourquoi poser les activités touristiques comme *a priori* moteurs exclusifs de la croissance alors que ce sont souvent les activités professionnelles et industrielles spécifiques, et la configuration urbaine qui leur est associée, qui constituent le véritable pôle d'intérêt touristique de la ville ?

Et pourquoi la survivance de la mixité travail/habitat y est-elle montrée comme une contrainte ?

Par ailleurs, « la très faible vitalité démographique » semble une préoccupation obsessionnelle récurrente du document: « le niveau de vie des habitants reste trop faible » y lit-on. C'est déplorable en effet, mais on a vu comment vous tentez d'enrayer le phénomène : avec la pression fiscale que vous exercez sur eux, les habitants au niveau de vie trop faible pour habiter à Sète sont tout simplement obligés de partir. CQFD !

Procédant de la même logique, votre projet assimile systématiquement les logements vacants à un habitat dégradé. La réalité est tout autre : la restauration immobilière telle que vous la pratiquez, a surtout permis un grand nombre d'opérations d'investissements défiscalisés, au prix parfois de drames personnels voire professionnels, pour les locataires, les petits propriétaires, et même certains commerçants.

Beaucoup de logements ainsi rénovés sont aujourd'hui vacants, car devenus hors de portée financière pour leurs anciens occupants.

Quant aux espaces publics, vous dites de leur requalification qu'elle doit s'articuler avec « une mise en scène de la ville ».

Cette ville est le théâtre naturel de l'histoire vivante de ses quartiers, avec son dynamisme intrinsèque.

Elle n'a nul besoin de mise en scène bling-bling pour être mise en valeur.

Les industries quant à elles, ne sont évoquées que pour lister les territoires que l'on pourrait urbaniser à leur place, jamais en terme de continuation et de reconversion, voire d'installations supplémentaires ou de développement.

Par ailleurs, l'option qui consiste à séparer les différentes activités de la ville en divers lieux spécifiques des différents secteurs économiques a déjà fait la preuve de son échec.

Il nous apparaît donc important de vous mettre en garde contre la volonté de « spécialisation des secteurs d'activité » que vous évoquez, c'est-à-dire le choix d'un zonage qui peut conduire à l'éviction du port de pêche de la ville par exemple, alors qu'il en est une des principales composantes touristiques. C'est ainsi que chaque fois qu'elles sont évoquées, les activités industrielles sont qualifiées de déclinantes.

Le Cabinet *Citadia* appelle pourtant à une réflexion sur le fait que les friches (actuelles ou futures) sont dans la continuité des centres de vie et intégrées dans le tissu urbain.

La richesse et la complexité sétoises y sont reconnues, ainsi que les dangers qu'il y aurait à procéder à des mutations brutales de reconversion ou d'affectations nouvelles de ce tricotage urbain fragile et dense.

Enfin, il est clairement entendu que le SCOT va réviser le SMVM, par son « optimisation souhaitée de la plaisance et du nautisme », par la figuration qui n'y est faite de la pêche traditionnelle qu'au sens de « conservation ». Voudrait-on n'en faire qu'un patrimoine culturel au Musée qu'on ne s'y prendrait pas autrement !

L'objectif déclaré de ce document est « d'ancrer la vocation balnéaire de la ville » (quelle vocation balnéaire ?) au détriment de secteurs d'activités économiques plus diversifiés.

Plus étonnant encore, il est remarquable qu'il ne soit fait aucune référence ou si peu, à la forte tradition conchylicole de la ville, alors qu'il est pourtant fait mention de « la poursuite des actions en faveur de la qualité des eaux de mer et de l'étang de Thau ».

► En résumé, vous proposez un PADD presque entièrement orienté vers une intensification de la pression immobilière et un remodelage à la Disneyland de l'espace public urbain.

A terme, c'est une ville standardisée, réservée à la villégiature que vous allez substituer à l'Ile Singulière où le poète a dit qu'il avait aimé de naître, justement « *parce que ses premières impressions ont été celles que l'on reçoit face à la mer, et au milieu de l'activité des hommes* ».

**Janine Léger**